

Actions d'informations sur le nouveau zonage réglementaire



Journée plan séisme 5 février
2008

DPPR-SDPRM-CARIAM-AB

Un objectif

- # L'objectif : lancer une action de communication avant ou parallèlement à la sortie des nouveaux textes relatifs au zonage réglementaire du risque sismique
- # mettre à disposition des matériaux de communication et d'information, pour permettre aux préfets de consulter et d'informer les élus sur le nouveau zonage et la nouvelle réglementation, et que ceux-ci puissent informer à leur tour leurs administrés

Le document support de la communication

- # Un classeur de communication constitué de fiches synthétiques présentant au recto les principes nationaux et permettant au verso une adaptation au contexte local
- # et un CD-ROM comportant notamment la version électronique du classeur

Le contenu du classeur : informations générales sur le risque sismique

- # Le phénomène sismique
- # L'aléa sismique : aléa régional (recouvre la caractérisation de l'agression sismique au rocher affleurant en surface) et aléa local (les effets de site)
- # Vulnérabilité
- # Le risque sismique : ses composantes et l'évaluation du risque sismique
- # les outils de gestion du risque sismique : connaissance du phénomène et du risque, information des populations, intégration du risque dans l'aménagement du territoire et la construction, gestion de crise

Le contenu du classeur : cadre réglementaire et technique

- # Architecture générale des textes législatifs, réglementaires et techniques
- # Le zonage réglementaire sismique de la France : zonage sismique en vigueur depuis 1991 et projet de nouveau zonage sismique réglementaire (sur la base d'un calcul probabiliste et non plus d'une approche déterministe)
- # Règles de construction parasismique : cadre réglementaire général actuel pour les ouvrages à risque normal, nouveau cadre réglementaire, cas des bâtiments neufs, cas des bâtiments existants, contrôle de l'application des règles de construction parasismique

Le contenu du classeur : cadre réglementaire et technique

- # Présentation du scénario de risque sismique (représentant les effets que pourrait produire un séisme donné en terme de dégâts, de victimes et de coûts)
- # Des scénarios départementaux du risque sismique mis en place progressivement dans les départements les plus exposés a priori à l'aléa sismique
- # Les PPRN sismiques : deux objectifs - préciser la réglementation nationale et réaliser ces documents dans les communes des zones de sismicité où les enjeux et leur vulnérabilité les plus forts

Le contenu du classeur : cadre réglementaire et technique

- # La gestion de crise
- # Avant la crise, deux types de démarches :
développer les actions de prévention et planifier les interventions et les secours pendant la crise
- # Pendant la crise, la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte performant pour déterminer le plus rapidement possible la nature et l'ampleur du séisme, le respect des consignes, et la mobilisation des secours
- # Après la crise, le retour dans les locaux, l'indemnisation et le retour d'expérience

Le contenu du classeur : cadre réglementaire et technique

- # Présentation du plan séisme
- # Les enjeux du plan séisme (le risque sismique, une réalité en France)
- # Les objectifs du plan séisme, décliné autour de quatre grands chantiers :
- # Mieux former, informer et connaître le risque
- # Améliorer la prise en compte du risque sismique dans la construction
- # Concerter, coopérer, communiquer entre tous les acteurs du risque,
- # Contribuer à la prévention du risque tsunami
- # Glossaire sur le risque sismique